



## PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

MÂCON, le 22 décembre 2020

#### **COVID-19 : indicateurs sanitaires en Saône-et-Loire**

En Saône-et-Loire, le taux d'incidence augmente même si le nombre de personnes hospitalisées continue de diminuer lentement.

- Les indicateurs de circulation du virus au sein de la population indiquent que le virus progresse moins rapidement dans le département mais reste très actif. Pour la période du 11 au 18 décembre, le taux d'incidence atteint 202/100 000 habitants, pour 148 au niveau national et 266/100 000 habitants pour les personnes âgées, pour 134 au niveau national (durant la période du 5 au 11 décembre, le taux d'incidence était de 163/100 000 habitants et de 180/100 000 habitants pour les personnes âgées).

- Le taux de positivité s'établit à 7,94% pour la période du 11 au 18 décembre contre 8,32% pour la période du 5 au 11 décembre.

- Au 21 décembre 2020, selon l'agence régionale de santé, 407 personnes atteintes du virus Covid-19 sont hospitalisées dans les hôpitaux et cliniques de Saône-et-Loire (-15 personnes depuis le 14 décembre). 28 patients sont pris en charge en réanimation (-6 en une semaine). 595 personnes sont décédées en milieu hospitalier des suites de la Covid-19 (+16 en 7 jours). Depuis le début de l'épidémie, 2210 personnes sont retournées à domicile après hospitalisation (+150 depuis le 14 décembre).

En Saône-et-Loire, comme sur l'ensemble du territoire national, le couvre-feu est appliqué depuis le 15 décembre. Le 24 décembre, les déplacements seront tolérés mais les rassemblements sur la voie publique ne seront pas permis.

Les fêtes de fin d'année approchent et chacun a envie de profiter de ces moments. Toutefois, pour que la Covid-19 ne s'invite pas à Noël, chacun doit rester très vigilant : privilégier les portions individuelles, respecter les distances, se laver régulièrement les mains, limiter le nombre de convives à six personnes. Ces précautions peuvent sauver des vies.

#### **Bureau de la communication interministérielle et de la représentation de l'État**

Tél : 03 85 21 80 64 / 81 59 / 82 80  
Mél : [pref-communication@saone-et-loire.gouv.fr](mailto:pref-communication@saone-et-loire.gouv.fr)



@Préfet71

# Fêtes de fin d'année

## Sans Covid-19

### Avant

- On limite le nombre de convives à 6
- On se fait tester pour éviter d'être porteur du virus sans le savoir. Même en cas de résultat négatif, cela ne dispense pas d'appliquer les gestes barrières
- Pour les apéritifs et petits buffets, on privilégie les portions individuelles (et les piques à cocktail)
- On prévoit des masques et du gel hydroalcoolique en quantité suffisante pour tous les convives

### Pendant

- On évite les bises et les embrassades (même si c'est très difficile)
- On respecte les distances et on aère régulièrement
- On identifie les verres (et on s'en rappelle toute la soirée)
- On se lave régulièrement les mains

### Après

- On procède à un grand ménage  
Désinfection des surfaces sans oublier les poignées de portes et toilettes  
On lave le linge utilisé à 60°

**Bonnes fêtes à toutes et tous**

GOVERNEMENT FR / INFO-COVID-19  
0 800 130 000  
appel gratuit

## Bureau de la communication interministérielle et de la représentation de l'État

Tél : 03 85 21 80 64 / 81 59 / 82 80  
Mél : [pref-communication@saône-et-loire.gouv.fr](mailto:pref-communication@saône-et-loire.gouv.fr)



@Préfet71